Taux de fréquence TF : Il indique l'accidentabilité intrinsèque de l'entreprise et est obligatoire depuis 1974 pour les entreprises de plus de 50 salariés. Il représente le nombre d'accidents de travail avec arrêt pour un million d'heures travaillées. Il renseigne sur les postes de travail ou les filières où les accidents sont les plus fréquents.

$$TF = \frac{\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} x10^6$$

Indice de fréquence IF : représente le nombre d'accidents de travail avec arrêt pour 1000 salariés. Il est calculé pour l'ensemble de l'entreprise.

$$IF = \frac{\text{Nombre d'accidents du travail avec arrêt}}{\text{Nombre de salariés}} x10^3$$

Taux de gravite TG : cet indicateur aussi est obligatoire depuis 1974 pour les entreprises de plus de 50 salariés. Il renseigne sur le volume des arrêts de travail corrige du nombre d'heures travaillées. Il est exprimé en nombre de journées perdues pour 1000 heures travaillées.

$$TG = \frac{\text{Nombre de journées perdues par incapacité temporaire}}{\text{Nombre d'heures travaillées}} x10^3$$

Application

Déterminer les indicateurs TF – IF – TG.

FILIERES	ADM.	MEDICO SOCIALE	CULTURELLE	ANIMATION	SPORTIVE	POLICE	TECHNIQUE			TOTAL
							bâtiment	espaces verts	polyvalent	
Nombre d'agents (tout statut)	4	-	1	1	2	1	3	2	4	18
Nombre d'Accident de travail	2	-	0	0	1	0	1	1	4	9
Nombre d'Accident avec arrêt	1	-	0	0	1	0	1	1	2	6
Nombre de jours d'arrêt	8	-	0	0	5	0	22	14	16	65
Nombre d'heures travaillées	6400	-	1600	1600	3200	1600	4000	2500	4500	25400
Taux de Fréquence TF										
Indice de Fréquence IF										
Taux de Gravité TG										